

Rapport d'activité juin 2022-juin 2025

Congrès du 12 juin 2025

Ce document se donne pour objectif d'analyser les événements qui ont jalonné notre activité syndicale militante et de faire le bilan de cette activité syndicale pendant les trois années écoulées depuis notre précédent congrès en juin 2022.

A l'automne 2022, l'activité syndicale s'est concentrée sur les élections professionnelles tout en continuant la bataille contre les contre-réformes qui se sont multipliées tant dans l'éducation qu'au plan interprofessionnel : loi travail, réforme des lycées professionnels, choc des savoirs, réforme des retraites.

1. Grèves et revendications

Grèves réforme des retraites 2023

Depuis 2019, les réformes majeures du service public de l'Éducation nationale se succèdent ainsi que les ministres. Toutes ces réformes ont un point commun : sélection et tri à tous les étages. Les cadres collectifs sont dégradés. Les tâches professionnelles des personnels enseignants explosent. Dans ce contexte notre activité syndicale a été intense.

Notre syndicat s'est largement impliqué lors de la lutte contre la réforme des retraites. Nous étions présents et en nombre lors des manifestations. Quelques-un·es ont participé aux actions proposées par l'UD au printemps 2023.

Nous avons été bien présents lors des mobilisations pour les salaires et la défense des services publics.

La destruction du lycée pro s'est poursuivie avec ses réformes ineptes : diminution des enseignements généraux, bureau des entreprises, etc ...

Deux grosses mobilisations ont eu lieu à l'automne 2022 (18/10/22 et 17/11/22) puis lors de la deuxième vague de réforme en 2024, 10/09/24 et 5/12/24.

Une assez bonne mobilisation a eu lieu contre le choc des savoirs les 19/03/24, 14/05/24, 25/05/24 et 5/12/24.

Nous nous sommes inscrits dans le mouvement initié par Thibault du 28 avec SUD pour obtenir que la législation sur l'amiante soit respectée. Cette revendication est à présent portée par l'intersyndicale nationale. Le sujet est grave, la majorité des établissements scolaires construits avant 1997 est encore infestée d'amiante, agent cancérigène sans effet de seuil ce qui expose usagers et salariés à des risques graves pour leur santé. Les DTU (Documents unique Amiante) des établissements de la région n'ont pas été mis à jour conformément à la loi. Un début de travail sur ce sujet a été entamé au lycée Grandmont ce qui a entraîné la mise à jour du DTU par la région, nous sommes en attente des résultats.

Nous avons participé à des audiences avec le DASEN, d'abord régulières de 2022 à 2023, ensuite, compte tenu de la perte de notre siège au CTSD, à notre demande. Nous avons rencontré le DASEN au sujet du registre RSST en janvier 2023, afin de mieux conseiller pour leur usage.

Lors des manifestations ou des rassemblements nous participons généralement aux audiences intersyndicales auprès du DASEN, du préfet. D'une manière générale, ces audiences apportent peu, nous sommes poliment écoutés.

Dons associations et Caisses de grèves ont été effectués.

2. Syndicalisation

Calcul à partir des 240 entrées dans COGICIEL.

Le nombre de syndiqué·es est stable, il était de 242 en 2022 et s'établit à 240 début 2025.

La moyenne d'âge des actif·ves est de 51 ans, moyenne supérieure à celle des agent·es de l'académie, il nous faudra être attentif au vieillissement des syndiqué·es. 41 retraité·es sont syndiqué·es.

Nous syndiquons 107 hommes et 133 femmes, les femmes sont donc encore sous représentées par rapport au taux de femmes travaillant dans l'académie qui est de 74%. Ceci s'explique en partie par notre champ de syndicalisation historique : les lycées professionnels où le taux de femmes est inférieur à celui des autres établissements. Il faudra toutefois travailler à la syndicalisation féminine.

Répartition par métiers ou statut :

- 2 administratif·ves
- 15 agrégé·es
- 45 certifié·es
- 2 CPE
- 105 PLP
- 3 PE
- 6 contractuel·les
- 9 AED
- 2 AESH
- 1 IRTF
- 1 GRETA

Soit 176 enseignant·es sur 200 actif·ves ce qui correspond à la répartition dans l'académie. Notre champs de syndicalisation s'élargit petit à petit aux lycées généraux et technologiques mais nous peinons à nous développer dans le premier degré. Le travail d'Alexis vis-à-vis des AED a permis une certaine augmentation du nombre d'AED syndiqué·es chez nous.

Répartition géographique :

Lycée Nadeau : 23, Lycée Grandmont : 19, Lycée Bayet ;12, Lycée Chaptal :12,
Lycée Eiffel : 11, Lycée Cugnot : 10, Lycée Clouet : 10, Lycée D'Arsonval : 10,
Lycée Becquerel : 9, Lycée Laloux : 8, Collège Vinci : 5,
Lycée Paul Louis Courier : 6.

Environ une moitié des grosses sections est active mais d'autres sont moins présentes au niveau de la vie syndicale. D'autre part les sections les plus importantes sont constituées de syndiqué·es qui le sont depuis longtemps et pour un certain nombre d'entre elles et eux, qui approchent de l'âge de la retraite.

Nous constatons donc qu'un tiers (66) des syndiqué·es de la CGT Educ'action de notre département est isolé, d'autant plus dans le premier degré, les collèges et ceux qui ne sont pas enseignants.

3. Elections professionnelles

Nous avons obtenu sur le département trois élus CAPA, mais nous avons perdu le siège départemental CTSD et donc au CDEN. Nous n'avons pas été en mesure de présenter une liste départementale premier degré faute d'adhérent·es et de volontaires dans le 1^{er} degré.

Nos scores ont été à peu près stables, reflets d'une bonne adhésion des votant·es mais nous ne pouvons que regretter de ne pas avoir fait le plein de voix parmi nos adhérent·es.

4. Fonctionnement du syndicat

L'organisation interne de notre syndicat a peu évolué.

Le bureau est composé de trois personnes, Anne secrétaire départementale et Thierry trésorier, David a été élu secrétaire départemental adjoint.

Trois membres bénéficient de décharges syndicales : Anne pour le secrétariat et en tant qu'élue CAPA, Thierry pour la trésorerie, les conseils carrières et en tant qu'elu CAPA et Paul en tant que référent académique pour les collègues.

Les « bureaux » sont désormais appelés « Conseils Syndicaux Départementaux » conformément aux statuts. Ils ont lieu à peu près une fois par mois à l'Union Départementale et réunissent entre 10 et 20 personnes. Il est de plus en plus difficile de les organiser dans les établissements scolaires.

Chaque année, deux de ces CSD sont dits « conviviaux », ils sont ouverts à tous les adhérent·es. C'est l'occasion de mieux nous faire connaître d'eux et de les inciter à s'impliquer dans la vie syndicale.

Nous avons accompagné de nombreux collègues pour les mutations ou des difficultés professionnelles. Nous avons aussi apporté notre soutien à des mouvements locaux, grève d'AED, contre les DHG ou autres dysfonctionnements locaux. Nous avons soutenu les collègues du lycée Paul Louis Courier suite au changement de collège d'accueil des classes CHAM CHAD, les collègues des Lycée Nadeau et Grandmont ainsi que ceux du collège Vinci. Nous avons accompagné les AED en pré-professionnalisation ...

Chaque rentrée scolaire nous continuons à organiser des tournées de rentrée dans les établissements pour la distribution des calendriers syndicaux. Les retraité·es sont à l'appui pour couvrir les zones les plus éloignées.

Les grosses sections organisent des HMI régulièrement et l'équipe d'animation en organise dans les établissements où nous sommes moins présents.

Des apéros syndicaux (adressés également aux non-syndiqué·es) ont mis un certain temps à se mettre en place. Le premier le 1^{er} avril 2025 a attiré peu de monde mais il paraît utile de persévérer afin de renforcer les espaces de discussions.

Les élu·es CAPA ont dû assister à de trop nombreux conseils de disciplines dont les conclusions étaient déjà décidées par le rectorat. Des moments pénibles qui nous ont amené·es à une réflexion sur notre positionnement en tant que représentant·es des personnels. Les CAPA sont réduites au strict minimum ; gestion des contestations des avis suite aux RDV de carrière et refus de titularisation des BOE. Là aussi tout est joué d'avance et l'impression d'être des pots de fleurs prédomine.

Nous avons organisé deux stages : le premier en octobre 2023 sur les droits syndicaux et un deuxième pour les AED en mai 2025.

Nous avons aidé à l'organisation d'une soirée autour de la projection du film *La Sociale* pour le collectif jeune de l'UD.

5. Communication

Mutualisation de documents : une tentative de création d'un espace de mutualisation ne s'est pas prolongée. La mise en place de la solution libre Framateam, par sa complexité, a eu trop peu de connexions. L'union nationale devrait nous proposer une solution d'ici la prochaine rentrée.

Le mailing est de plus en plus difficile : rejet de mails en nombre et limitation du nombre d'envois. Nous attendons avec impatience la solution du national. La fréquence d'envoi varie en fonction de l'actualité et des documents envoyés par le national ou l'UD.

En ce qui concerne les **réseaux sociaux**, Facebook et Instagram sont gérés par Helena, le compte Twitter a été fermé en janvier remplacé par un compte Bluesky géré par Anne.

Passages dans les médias : nous acceptons les invitations pour discuter de sujets locaux ou plus généraux. Alexis, Paul et Anne se sont fait nos porte-parole à diverses occasions.

Nous avons développé et/ou mis à disposition des **outils syndicaux** pour faciliter la lutte : par exemple, des argumentaires permettant à la fois d'affiner et approfondir la réflexion des plus militant·es afin de leur donner des arguments pour convaincre les collègues plus éloigné·es des luttes.

Site internet : nous avons attendu plus de deux ans le site académique mais la déception est grande car le manque de souplesse pour la publication rend ce mode de communication peu efficace.

Un registre RGPD a été mis en place en 2023 conformément à la législation en vigueur.

6. Lien avec les autres structures de la CGT

Le syndicat est membre du pool dactylographique de l'UD et adhère à INDECOSA ainsi qu'à l'Institut d'Histoire Sociale. Nous avons retrouvé une place au sein de l'UD en tant que syndicat actif mais aussi du point de vue matériel. Une salle est à notre disposition le jeudi matin et nous disposons d'une armoire pour stoker notre matériel.

Alexis a représenté les syndicats CGT Educ'action de l'académie de Orléans-Tours au 53ème congrès confédéral, en 2023.

Nicole, Gilles, Alexis, Paul, Alain et Anne ont participé au congrès de l'UD en mai 2024. Anne et Paul ont été élu·es à la CE et Alain à la CFC. Paul anime le collectif « culture » de l'UD.

Thierry, Gilles, Anne, Paul et Alexis et Helena nous ont représenté le département lors des bureaux régionaux qui ont lieu 3 fois par an.

Anne, Thierry, Paul et Helena ont représenté le syndicat lors des conseils de l'union, CNU, qui se réunissent deux fois par an.

Nadège participe au pôle « administratifs » national.

Anne, Thierry, Alain et Paul se sont rendus au congrès national 2025.

7. Lien avec les autres syndicats, collectifs locaux

Nous entretenons de bonnes relations avec tous les autres syndicats de l'Éducation de notre département : la FSU, SUD, FO, le SNALC et l'UNSA. Notre participation aux collectifs locaux et un travail commun lors des grèves permettent d'être de mieux en mieux reconnus comme membre de l'intersyndicale pour tous les domaines de l'éducation.

Collectif « enfance en danger »

Créé par la FSU, nous l'avons rejoint début 2024 ainsi que SUD, UNSA, la FCPE et l'UDAF. Il s'agit de se mobiliser pour alerter les pouvoirs publics, Education Nationale, ARS, les élus... sur les conséquences de la loi sur l'inclusion qui s'applique sans moyens. Le nombre d'élèves porteurs de handicaps ou dits « à besoin particulier » augmente de façon importante depuis quelques années et leur inclusion n'a pas lieu dans de bonnes conditions. Les listes d'attente dans les structures adaptées, IME, ULIS, sont très longues et les jeunes ne sont souvent pas affectés là où ils en auraient besoin. Le nombre d'AESH est trop faible pour un accompagnement de qualité. C'est pourquoi nous avons interpellé la défenseuse des droits Claire Hédon, le sénateur Babary et d'autres élu·es via une lettre ouverte le 22/03/2024. Un premier rassemblement a eu lieu en 20/12/2024 à l'occasion de la journée des droits de l'enfant puis le 10/04/2024 devant l'ARS où nous avons été reçus en audience par la directrice de l'ARS et le DASEN.

Collectif RASED : c'est un collectif local en lien avec le collectif national créé par les associations professionnelles de professeur·es et psychologues spécialisé·es et rejoint dans le 37 par le SNUIPP, l'UNSA, LA CFDT, SUD et la FCPE. Ce collectif a pour but de mettre en lumière la nécessité et l'efficacité des RASED pour aider les enfants en difficultés sur le plan scolaire ou comportemental. Ce dispositif est attaqué et menacé depuis une vingtaine d'années au niveau national. Notre département reste plutôt préservé mais les inquiétudes quant à sa pérennité grandissent.

Collectif « pas d'enfants à la rue » : soutien intersyndical, des rassemblements ont eu lieu en mai 2023 devant la DSDEN et en mars 2025.

Nous soutenons **Réseau Education Sans frontières (RESF)** en leur faisant régulièrement des dons pour les aider à mettre en place des actions locales.